



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Conseil d'administration

Séance ordinaire du 20 novembre 2016

Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

Procès-verbal

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Charles Arcand	Quentin de Dorlodot	Mathieu Montégiani
Camille Beaudet	Coralie Dupont	Anne-Marie Ouellet
Xavier Bessone	Olivier Flamand Lapointe	Vanessa Parent
Maxime Blanchette	Marie-Ève Fradette	Louis-Philippe Pelletier
Albert Brunelle	Benjamin Gauthier	Simon Rheault
Aubert Caron-Guillemette	Stéphanie Henderson	Samuel Rouette-Fiset
Alexandre Chamberland	Laura Huet	Annie-Jade Samson
Jean-Philippe Collins-Houde	Michel Kingma-Lord	Camielle Villeneuve

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Cédric Lacombe	Lény Painchaud
Rosalie Lacombe	
Cédric Lacombe	
Nicolas Leclerc	

Liste des personnes présentes – Autres

<u>Présidence d'assemblée</u>	<u>Secrétariat d'assemblée</u>	<u>Prise de notes</u>
Guy-Aume Descôteaux	Samuel Rouette-Fiset	Marie Lortie Côté

Observateurs

Alexandre Jacob-Roussel

Projet d'ordre du jour :

- 5 **1.** Ouverture de la séance
 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
 5. Suites données aux résolutions antérieures
10 **6.** Rapports
 6.1. Officières et officiers
 6.2. Comité exécutif
 6.3. Groupes de travail et comités
 6.4. COMÉUL
15 **6.5.** EUMC-Laval
 7. Démissions et absences
 8. Élections
 8.1. Conseil d'administration
 8.1.1. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)
20 **8.1.2.** Groupe G : Faculté de médecine, Faculté de médecine dentaire, Faculté de pharmacie
 et Faculté des sciences infirmières (un poste)
 8.1.3. Groupe H : Faculté de philosophie et Faculté de théologie et de sciences religieuses
 8.1.4. Groupe J : Faculté de sciences et de génie
 8.1.5. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire
25 **8.2.** Comité de subventions (1 poste)
 9. Finances
 9.1. Suivi des dossiers financiers
 9.2. États des résultats financiers d'octobre 2016
 9.3. Assurances collectives
30 **10.** Autres sujets
 - Prochaine séance
 - Bière postconseil
 - Blague corporative
35 **11.** Clôture de la séance
-

1. Ouverture de la séance

Résolution CA-A16-11-20-01

Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Camielle Villeneuve:

Que la séance du 20 novembre 2016 soit ouverte.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CA-A16-11-20-02

Il est proposé par Anne-Marie Ouellet, avec l'appui de Michelle Kingma-Lord:

Que Guy-Aume Descôteaux soit nommé à titre de président d'assemblée et que Samuel Rouette-Fiset soit nommé en tant que secrétaire d'assemblée pour la séance du 23 octobre 2016.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président remercie les administrateurs et administratrices de s'être déplacés en ce dimanche soir. Exceptionnellement, la séance du conseil d'administration se déroule au Grand Salon, une salle qui a comme caractéristique de produire de l'écho. Les membres du CA sont donc invités à limiter le plus possible les interactions avec leurs voisins et voisines.

Des observateurs sont présents dans la salle :

Monsieur Charles Arcand, de la Faculté de médecine.

Madame Camille Beaudet, de la Faculté de philosophie.

Monsieur Alexandre Jacob Roussel, de la Faculté de philosophie.

Monsieur Simon La Terreur, directeur général de la Corporation des médias étudiants de l'Université Laval.

Les administrateurs et administratrices sont invités à atteindre leurs appareils informatiques qui pourraient faire du bruit.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

Une intervention est faite pour mentionner que les points Rapport – COMÉUL et Rapport – EUMC Laval vont être présentés à heure fixe. Après l'adoption du procès-verbal, la présentation du rapport de la COMÉUL va être faite par Monsieur La Terreur. Entretemps, la représentante de l'EUMC Laval devrait arriver. Elle pourra présenter son rapport par la suite.

Résolution CA-A16-11-20-03

Il est proposé par Stéphanie Henderson, avec l'appui de Benjamin Gauthier:

Que l'ordre du jour proposé pour la séance du 20 novembre 2016 soit adopté.

Aucune demande de vote.

85 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

90 Le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2016 a été envoyé par courriel. Les administrateurs et administratrices sont invités à faire part des modifications qu'ils souhaiteraient y apporter.

Un commentaire est fait pour signaler que Monsieur Lény Painchaud avait été mis à la fois présent et absent dans le procès-verbal de la séance du 23 octobre.

95

Résolution CA-A16-11-20-04

Il est proposé par Anne-Marie Ouellet, avec l'appui de Maxime Blanchette:

Que le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2016 soit adopté.

Aucune demande de vote.

100

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

105 Une intervention est faite pour annoncer que la CADEUL est maintenant officiellement membre de l'UTILE et qu'elle va se tenir au courant des projets de l'organisation pour l'année à venir.

Une question est posée pour savoir si le fait d'être membre de l'UTILE fait automatiquement en sorte que la CADEUL participera au prochain sondage qui va être mené.

110

- Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer au sondage. C'est à la suite de la présentation qui avait été faite lors du dernier CA que la CADEUL a décidé de devenir membre de l'UTILE. Même si la CADEUL n'avait pas été membre, elle aurait tout de même participé à la consultation qui se tiendra cet hiver.

115

6.4 Rapport – COMÉUL

Par souci de transparence, Messieurs Quentin de Dorlodot et Benjamin Gauthier tiennent à souligner qu'ils siègent au conseil d'administration de la COMÉUL.

120

Présentation faite par Monsieur Simon La Terreur, directeur général de la Corporation des médias étudiants de l'Université Laval.

Une question est posée pour savoir de quelle manière est calculée l'année financière.

125

- L'année financière est du 1^{er} juillet au 30 juin.

Une intervention est faite pour demander aux membres du CA s'ils savent pourquoi Monsieur La Terreur est venu faire sa présentation. Comme personne ne sait vraiment pourquoi, des précisions sont apportées. En fait, Monsieur La Terreur est venu présenter le rapport de la COMÉUL parce que, par des cotisations dédiées à Impact Campus et à CHYZ, la CADEUL donne de l'argent chaque année à la Corporation des médias étudiants.

130

Une question est posée pour savoir quel montant la CADEUL a donné cette année.

135 - Le calcul n'a pas été fait pour la CADEUL seulement, mais la CADEUL et l'AELIÉS ont donné ensemble 291 238 \$ pour les deux médias.

Une question est posée pour savoir ce qui va être fait pour souligner le 30^e anniversaire d'Impact Campus et le 20^e anniversaire de CHYZ.

140 - Il y a plusieurs surprises qui s'en viennent. Il y aura un événement phare qui se tiendra au début du mois de février au Grand Salon. De plus, il a déjà été annoncé que CHYZ va produire un vinyle faisant une rétrospective musicale des 20 dernières années.

Résolution CA-A16-11-20-05

Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde:

145 Que le rapport de la COMÉUL soit reçu.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

150 **6.5 Rapports – EUMC Laval**

Présentation faite par la représentante d'EUMC-Laval.

155 Une question est posée pour savoir si l'absence de commandites de la part de l'Université Laval l'année dernière est due aux compressions budgétaires.

- Effectivement, deux bourses ont été coupées.

Une question est posée pour savoir ce qui arrive à l'étudiant après le parrainage.

160 - Normalement, il va faire des demandes auprès du gouvernement pour des prêts et bourses, il va se trouver un travail durant l'été, il va essayer de garder un emploi aussi durant l'année. Les réalités qui viennent après le parrainage sont présentées à l'étudiant. Il sait qu'il n'aura plus d'allocation, qu'il va devoir apprendre à se débrouiller et à gérer un budget, notamment.

Une question est posée pour savoir ce qui détermine le fait de parrainer un ou deux étudiants.

165 - Ça dépend, entre autres, des cotisations, de la variation du prix des résidences. Depuis quelques années, l'EUMC Laval a accumulé un fonds pour des dépenses inattendues, pour aider les étudiants à gérer des imprévus. Avec le temps, comme peu de financement a été fait, le coussin s'est réduit. Depuis que la bourse de l'université a été coupée, 3 600 \$ ont été enlevés d'un coup, ce qui a créé un déficit. Depuis deux ans, l'EUMC Laval essaie de se redresser. En ce moment, une campagne de sociofinancement est en cours avec La Ruche pour amasser des fonds pour assurer le prochain parrainage en janvier et pour assurer également la pérennité du comité.

Une question est posée pour savoir comment l'EUMC Laval s'assure que les gens qui sont parrainés vont bien s'intégrer.

175 - Le programme existe depuis 2001. Au cours des cinq dernières années, tous les étudiants parrainés ont continué leurs études. Certains ont gradué, d'autres ont bifurqué pour aller au cégep ou pour faire un diplôme d'études professionnelles. Il y en a maintenant certains dont la famille est ici. Ils travaillent ou sont encore aux études. À l'échelle nationale, beaucoup de parrainages ont mené à beaucoup de diplômés. Le programme fonctionne bien.

180 Une question est posée pour savoir combien il y a de parrainés au Canada par année et comment ils sont répartis.

185 - Depuis que le programme existe, il y a eu 1 300 étudiants parrainés. Le nombre par année est difficile à établir. Avec la crise des réfugiés syriens, il y a eu beaucoup plus de parrainages que d'habitude, soit 80. Toutes les informations par rapport au nombre de parrainés à l'échelle canadienne se retrouvent sur le site Internet de l'EUMC.

190 Une question est posée pour savoir comment sont sélectionnés les étudiants parrainés.
- La sélection est faite par la maison-mère à Ottawa. Des agents de programme vont recruter dans les camps à l'aide de critères spécifiques. Les étudiants ont beaucoup de documents à remplir. Lorsque leur candidature se rend jusqu'à l'EUMC Laval, ils ont déjà passé des entrevues, leur dossier a déjà été étudié. L'EUMC Laval reçoit les dossiers finaux, qui sont ensuite envoyés au Bureau du registraire. S'ils peuvent être admis, ils le sont à ce moment-là. Ce n'est pas le comité ici à l'université qui fait le processus de sélection. Il reçoit les dossiers qui ont déjà été analysés.

195 Une question est posée pour connaître l'origine des étudiants parrainés.
- Le plus souvent, ils proviennent du camp du Malawi. Les gens au Malawi viennent principalement de la République démocratique du Congo, du Burundi, du Rwanda. Certains parrainés proviennent également du camp du Kenya. À l'échelle canadienne, il y en a qui viennent du Liban, de la Jordanie.
200 Ce sont parfois des Syriens.

Résolution CA-A16-11-20-06

Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui de Laura Huet:

Que le rapport de l'EUMC Laval soit reçu.

205 *Aucune demande de vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1. Rapports – Officières et officiers

210 Les rapports de l'officière et des officiers ont été envoyés avec l'avis de convocation. Les administrateurs et administratrices sont invités à poser leurs questions sur ces différents rapports.

215 Une question est posée pour savoir ce qui s'est dit lors de la rencontre du 27 octobre avec le RTC.
- Il s'agissait d'un 5 à 7 organisé par le RTC où étaient invités ses partenaires. La CADEUL avait reçu des invitations, l'AELIÉS était là également. Ça a donné lieu à des discussions intéressantes avec des gens haut placés du RTC.

220 Une question est posée pour savoir comment ça se passe avec l'ASEQ.
- Il y a eu une rencontre pour présenter les résultats de l'année 2015-2016. Le sujet va être abordé dans un point plus tard au cours de la séance.

225 Une question est posée pour savoir en quoi consistait la rencontre du 14 novembre avec le CPIMH.
- Il s'agit du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement. La rencontre était pour parler des campagnes qui vont être faites l'année prochaine et qui vont porter sur le harcèlement psychologique.

230 Une question est posée pour savoir de quoi il avait été question lors de la rencontre avec le STEP et si certains moyens de pression avaient été abordés.
- Ce qui a eu lieu avec le STEP, c'est un 5 à 7 sur le harcèlement. Par contre, il y a eu une rencontre avec le SEUL, le Syndicat des employés de l'Université Laval. Ce sont eux qui font des moyens de pression en ce moment dans les médias pour inciter les gens à aller s'inscrire ailleurs. La CADEUL a

235 été contactée et a pu avoir de l'information. Le SEUL a expliqué quelles sont ses demandes et quelles sont celles de l'université. Le but de la rencontre était simplement de mettre cartes sur table et de présenter la situation.

Une question est posée pour savoir où se trouvent, dans les rapports, les annexes de la vice-présidence aux affaires institutionnelles et de la vice-présidence aux affaires externes.
240 - Les annexes se trouvent seulement dans les rapports en ligne. Elles n'ont pas été imprimées, car cela aurait été un peu du gaspillage de papier étant donné qu'il s'agissait de photos prises lors des parties d'Halloween auxquels les exécutants de la CADEUL, déguisés en licornes, ont participé.

245 Une question est posée pour savoir comment s'est passée la rencontre avec l'AMF.
- Ce point va être abordé sous huis clos plus tard au cours de la séance.

Un commentaire est fait pour féliciter la vice-présidence aux affaires institutionnelles pour sa vision en développement durable et sa décision de ne pas avoir imprimé les annexes susmentionnées.

250 L'officière et les officiers font les ajouts, les retraites et les modifications nécessaires à leurs rapports.

Monsieur Rouette-Fiset a tenu un kiosque d'information sur la CADEUL au pavillon Vandry en compagnie de Madame Parent le 16 novembre. Le 17 novembre, il a eu une rencontre avec Univert Laval. Il a participé au midi des associations dans le local de l'AGETAAC. Il a également participé au party de sous-sol au Comtois et au party pré-festival de Sciences et génie.

255 Monsieur Pelletier a rencontré, le 15 novembre, Monsieur Luc Simon, du Bureau de planification et d'études institutionnelles, pour discuter du questionnaire d'amélioration continue des programmes. Le 16 novembre, il a rencontré la vice-présidente aux affaires externes et le président de l'association de musique pour discuter de dossiers concernant principalement des enjeux de droit étudiant. La
260 rencontre a été faite en compagnie de Madame Mélanie Rembert, la coordonnatrice du BDE.

Madame Parent a rencontré le SEUL et a tenu un kiosque CADEUL avec Monsieur Rouette-Fiset. Par contre, elle n'a pas pu être à la rencontre du SPLA le 16 novembre. Elle n'est pas allée à la soirée antiprocrastination non plus.

265 Monsieur Caron-Guillemette a participé, le 15 novembre, au Comité organisateur du Show de la rentrée d'hiver. Le 16 novembre, il est allé à une rencontre Sans oui, c'est non du sous-comité Contenu. Le 17 novembre, il a participé à plusieurs bars facultaires, soit le Prolo Bingo, le party d'Éducation, le pré-festival de Sciences et génie et le party de sous-sol à la Barak. Le 18 novembre, il a
270 rencontré Monsieur Miguel Levasseur, qui est le chef de sécurité à l'Université Laval. Le 20 novembre, il a participé au Comité organisateur du Show de la rentrée d'hiver avec le sous-comité Partenariats.

Monsieur de Dorlodot n'a pas rencontré Madame Vanessa Desrosiers le 14 novembre et il n'a pas rencontré Miguel Levasseur le 18 novembre. Le 15 novembre, il a rencontré les externes de Sciences et génie. Le 16 novembre, il a eu une rencontre avec les externes d'Administration ainsi qu'une
275 rencontre avec le Comité consultatif de la Direction des services aux étudiants, en remplacement de Monsieur Caron-Guillemette. Le 17 novembre, il est allé au midi des associations au Comtois.

280 Monsieur Bessone n'a pas eu de rencontre avec la CRÉIQ le 4 novembre. Le 16 novembre, il est allé au conseil d'administration de l'AGETAAC pour faire une présentation sur le salaire minimum à 15 \$ de l'heure et le revenu minimum garanti. Le 17 novembre, il a assisté au party de sous-sol au Comtois.

285 Un commentaire est fait par Monsieur Bessone afin de féliciter et de remercier Monsieur Rouette-Fiset pour sa participation au congrès national d'un parti politique. Cette tâche revient normalement à la vice-présidence aux affaires externes, mais, comme deux congrès se tenaient en même temps, Monsieur Rouette-Fiset est allé même si ce n'était pas son travail. Monsieur Bessone tenait à lui lever son chapeau.

290 **6.2. Rapports – Comité exécutif**

Rapport de la vice-présidence aux finances et au développement.
Il y a eu une rencontre avec la vice-rectrice à l'administration et aux finances de l'Université Laval. Une question lui a été posée pour savoir s'il était possible de modifier une ligne sur la facture des frais de scolarité. Avant, il était écrit « Don à la Fondation de l'Université Laval (CADEUL) ». Les gens pensaient que c'était la CADEUL qui régissait l'argent alors que ce n'est pas le cas. Ça va être changé sur les prochaines factures, il va plutôt être indiqué « Don à la Fondation de l'Université Laval (premier cycle) ». Les dons ainsi prélevés vont dans le fonds du Super PEPS.

300 **6.3. Rapports – Groupes de travail et comités**

Rapport du Comité organisateur du colloque sur le financement de l'enseignement supérieur.
Le comité a commencé à se réunir. Ça avance bien. Une liste quasi complète des gens à inviter a été dressée. Le vice-recteur exécutif s'est joint à la rencontre. Il fait partie de l'unité de l'université avec laquelle la CADEUL organise le colloque. Lui et ses collègues sont très motivés et se sont montrés très contents du travail accompli jusqu'à présent. Les premières invitations devraient être envoyées au courant de la semaine.

310 **7. Démissions et absences**

La démission de Monsieur Francis Savard-Leduc est constatée.

315 Lecture de la lettre qu'il a envoyée.

Résolution CA-A16-11-20-07

Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Camielle Villeneuve:

Que la lettre de démission de Monsieur Savard-Leduc soit reçue.

320 *Aucune demande de vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Cédric Lacombe, de la Faculté de médecine, a cumulé trop d'absences et ne peut donc plus siéger au conseil d'administration. Toutefois, il a la chance de se justifier devant les membres pour être réintégré par la suite. En ce moment, Monsieur Lacombe est au Viêt Nam, il ne peut donc pas se présenter en personne, mais il a envoyé une lettre pour justifier ses absences et faire part de sa motivation à rester sur le CA.

330 Lecture de la lettre de Monsieur Cédric Lacombe.

Une question est posée pour savoir à quel moment Monsieur Lacombe serait de retour.

- Le retour semble prévu pour la session d'hiver. Il serait donc présent pour le CA de janvier.

335 Une question est posée pour savoir si le poste de la Faculté de médecine qui est en élection est celui qui était occupé par Monsieur Lacombe.

- Le poste de Monsieur Lacombe n'est pas encore disponible. C'est plutôt celui qui est vacant depuis le départ de Madame Anaïs Paré qui est disponible.

340 Un commentaire est fait pour souligner la motivation de Monsieur Lacombe à continuer de faire partie du conseil d'administration.

Résolution CA-A16-11-20-08

Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui d'Annie-Jade Samson:

Que Cédric Lacombe soit réintégré au Conseil d'administration.

345 *Aucune demande de vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Une question est posée pour savoir si le CA devra passer par le même processus lors de la prochaine séance comme il sait déjà que Monsieur Lacombe sera absent à nouveau.

350 - Comme le conseil d'administration est déjà au courant et que la proposition que Monsieur Lacombe garde son poste a été votée, il ne sera pas nécessaire de repasser par le même processus, à moins que Monsieur Lacombe soit à nouveau absent en janvier.

355 **8.1. Élections – Conseil d'administration**

Plusieurs personnes sont présentes pour se présenter. Pour chacun des groupes, une période de mise en candidature va être ouverte. À la fin, il va y avoir une seule période de présentation, car, même si les gens ne sont pas nécessairement les uns contre les autres, ils vont faire essentiellement le même genre de présentation et vont répondre potentiellement au même genre de questions. Les candidats resteront à l'extérieur pendant la présentation de l'un ou l'une d'entre eux. Après, les administrateurs et administratrices pourront discuter.

365 Ouverture de la période de mise en candidature.

Pour le groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'art et de design, il n'y a pas de candidatures.

370 Pour le groupe G : Faculté de médecine, Faculté de médecine dentaire, Faculté de pharmacie et Faculté des sciences infirmières, Monsieur Charles Arcand se présente.

Pour le groupe H : Faculté de philosophie et Faculté de théologie et de sciences religieuses, Madame Camille Beaudet et Monsieur Alexandre Jacob Roussel se présentent.

375 Pour le groupe J : Faculté de sciences et génie, Madame Charlotte Carrier-Belleau présente sa candidature par l'entremise d'une lettre qu'elle a envoyée.

Pour le groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire, il n'y a pas de candidatures.

380 *Présentation de Monsieur Charles Arcand suivie d'une période de questions.*

Présentation de Madame Camille Beudet suivie d'une période de questions.

Présentation de Monsieur Alexandre Jacob Roussel suivie d'une période de questions.

385

Lecture de la lettre de Madame Charlotte Carrier-Belleau.

Interventions et délibérations sur les candidatures.

390

Il n'y a pas de demande de vote pour le groupe G.
Il y a demande de vote pour les groupes H et J.

Mesdames Laura Huet et Marie-Ève Fradette sont nommées à titre de scrutatrices pour l'élection.

395

Pause et comptage des votes.

Ont été élu-e-s :

Pour le groupe G : Monsieur Charles Arcand

Pour le groupe H : Madame Camille Beudet

400

Pour le groupe J : Madame Charlotte Carrier-Belleau

Résolution CA-A16-11-20-09

Il est proposé par Camielle Villeneuve, avec l'appui de Maxime Blanchette:

Que Charles Arcand soit élu sur le Conseil d'administration pour le groupe G.

405

Que Camille Beudet soit élue sur le Conseil d'administration pour le groupe H.

Que Charlotte Carrier-Belleau soit élue sur le Conseil d'administration pour le groupe J.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

410

8.2. Élections – Comité de subventions (Un poste)

Avec la démission de Monsieur Maxime Lavoie, un poste est disponible sur le Comité de subventions. C'est un comité qui se réunit tous les mois environ pour analyser les demandes qui sont faites. La CADEUL a un montant prévu dans son budget pour offrir des subventions à des comités ou à des associations étudiantes. Le comité se rencontre pour évaluer, en fonction de la politique de subventions, les fonds qui sont attribués. Il est également en train de travailler sur une refonte du règlement pour le mettre à jour. Un poste est disponible sur ce comité.

415

420

Une question est posée pour savoir le nombre d'heures d'implication que demande ce comité.

- Les rencontres durent environ deux heures, deux heures et demie, et il y en a une par mois généralement. Ce n'est pas une très grosse implication. Dernièrement, l'implication demandée aux membres du comité est un peu plus grande, car ils sont invités à revoir certaines politiques et à donner leur opinion sur des modifications à apporter.

425

Une remarque est faite pour souligner qu'une seule femme siège au comité. Les membres du CA sont donc invités à rééquilibrer la composition de ce comité.

430

Ouverture de la période de mise en candidature.

Madame Stéphanie Henderson se propose.

Fermeture de la période de mise en candidature.

435 Présentation de Madame Henderson suivie d'une période de questions.

Interventions et délibérations sur la candidature.

Madame Henderson est élue à l'unanimité.

440

Résolution CA-A16-11-20-10

Il est proposé par Maxime Blanchette, avec l'appui de Camielle Villeneuve:

Que Stéphanie Henderson soit élue sur le comité de subventions.

Aucune demande de vote.

445

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-A16-11-20-11

Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui d'Alexandre Chamberland:

Qu'un huis-clos soit instauré sur les délibérations à partir de maintenant.

Aucune demande de vote.

450

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1. Finances – Suivi des dossiers financiers

455

Ce point a été traité sous huis clos.

Résolution CA-A16-11-20-12

Il est proposé par Albert Brunelle, avec l'appui de Mathieu Montégiani:

460

Que le Comité exécutif de la CADEUL prenne les mesures nécessaires, jusqu'à la mise en demeure, afin que la dette de Voyage Transit soit recouvrée et arrête tout soutien financier jusqu'au recouvrement de la dette.

Aucune demande de vote.

465

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.2. Finances – États des résultats d'octobre 2016

Ce point a été traité sous huis clos.

470

Résolution CA-A16-11-20-13

Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui de Jean-Michel St-Pierre:

Que les états des résultats d'octobre 2016 soient adoptés.

Aucune demande de vote.

475

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.3. Finances – Assurances collectives

480 Ce point a été traité sous huis clos.

Résolution CA-A16-11-20-14

Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Mathieu Montégiani:

Que le huis clos sur les délibérations soit levé.

485 *Aucune demande de vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Autres sujets – Prochaine séance

490

La prochaine séance aura lieu le 11 décembre 2016.

10. Autres sujets – Bière postconseil

495

10. Autres sujets – Blague corporative

11. Clôture de la séance

500

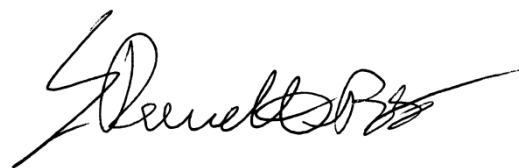
Résolution CA-A16-11-20-15

Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui de Stéphanie Henderson :

Que la séance du 20 novembre soit levée à 22h16.

505 *Aucune demande de vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Samuel Rouette-Fiset
Vice-président aux affaires institutionnelles